

Loi d'orientation agricole : l'agriculture productiviste sort gagnante

Dossier de- /> la rÃ©daction de H2o
February 2025

Les dÃ©putÃ©s et les sÃ©nateurs ont dÃ©finitivement adoptÃ© le projet de loi "d'orientation pour la souverainetÃ© en matiÃ©re agricole et le renouvellement des gÃ©nÃ©rations en agriculture" en validant l'accord qui avait Ã©tÃ© Ã©laborÃ© entre les deux Chambres du Parlement en commission mixte paritaire. Cette loi, conÃ§ue pour rÃ©pondre Ã une partie des revendications exprimÃ©es lors de la crise agricole de l'hiver 2024, confÃ©rme notamment Ã l'agriculture le caractÃ©re d'"intÃ©rÃªt gÃ©nÃ©ral majeur". C'Ã©tait l'objectif du gouvernement : obtenir l'adoption dÃ©finitive du projet de loi avant l'ouverture du Salon de l'agriculture. C'est chose faite, au grand soulagement de l'exÃ©cutif.

AprÃªs une gestation compliquÃ©e, la colÃ©re agricole de l'hiver 2024 ayant obligÃ© le gouvernement d'alors Ã revoir sa copie, puis un processus lÃ©gislatif retardÃ© par la dissolution de l'AssemblÃ©e nationale et la chute du gouvernement Barnier, le texte a Ã©tÃ© entÃ©rinÃ© par le Parlement. Le compromis Ã©laborÃ© entre dÃ©putÃ©s et sÃ©nateurs en commission mixte paritaire a Ã©tÃ© validÃ© au Palais-Bourbon le 19 fÃ©vrier et au Palais du Luxembourg le 20 fÃ©vrier, deux jours avant l'ouverture du Salon. Selon les ONG environnementalistes - et les parlementaires de gauche -, le projet de loi acte surtout une nouvelle sÃ©rie de reculs environnementaux. L'article 1er du projet de loi stipule que "les normes rÃ©glementaires en matiÃ©re d'agriculture ne peuvent aller au-delÃ des exigences minimales des normes europÃ©ennes, sauf lorsqu'elles sont spÃ©cialement motivÃ©es et Ã©valuÃ©es avant leur adoption, et dÃªs lors qu'elles ne sont pas susceptibles d'engendrer une situation de concurrence dÃ©loyale". Cette disposition vise particuliÃ©rement Ã empÃªcher l'interdiction de substances pesticides au niveau national comme ce fÃ©t le cas pour les nÃ©onicotinoÃ©ides. Cet article 1er, qui visait initialement Ã dÃ©finir les objectifs de la politique en faveur de la souverainetÃ© alimentaire, s'est vu transformÃ© par le rapporteur Laurent Duplomb, et sous le regard bienveillant de la ministre Annie Genevard, en liste de cadeaux offerts aux lobbies de l'agrobusiness", commente GÃ©nÃ©rations Futures qui a suivi le projet au pas Ã pas. L'ONG dÃ©nonce en particulier l'absence de cohÃ©rence des politiques agricoles avec les autres stratÃ©gies telles qu'Ã©cophyto, la stratÃ©gie nationale biodiversitÃ© (SNB), la stratÃ©gie nationale alimentation, nutrition, climat (SNANC) ou la stratÃ©gie nationale bas carbone (SNBC). Le principe du "pas d'interdiction sans solution" souhaitÃ© par les sÃ©nateurs de droite a Ã©tÃ© nuancÃ© dans un article 11 bis pour le moins alambiquÃ©, prÃ©voyant in fine une "abstention d'interdiction" des "usages de produits phytopharmaceutiques autorisÃ©s par l'Union europÃ©enne".

"La droite sÃ©natoriale a totalement perdu pied et perdu la visÃ©e initiale de ce texte : assurer le renouvellement des gÃ©nÃ©rations en agriculture. Au lieu de cela, elle a dÃ©cidÃ© d'instrumentaliser ce texte afin d'en faire un totem de l'agriculture productiviste et intensive au dÃ©triment des agriculteurs et de l'adaptation de leur exploitation aux enjeux contemporains", conclut Yoann Coulmont, chargÃ© de plaidoyer de GÃ©nÃ©rations Futures.

Texte adoptÃ© - Ã L'analyse de LCP